

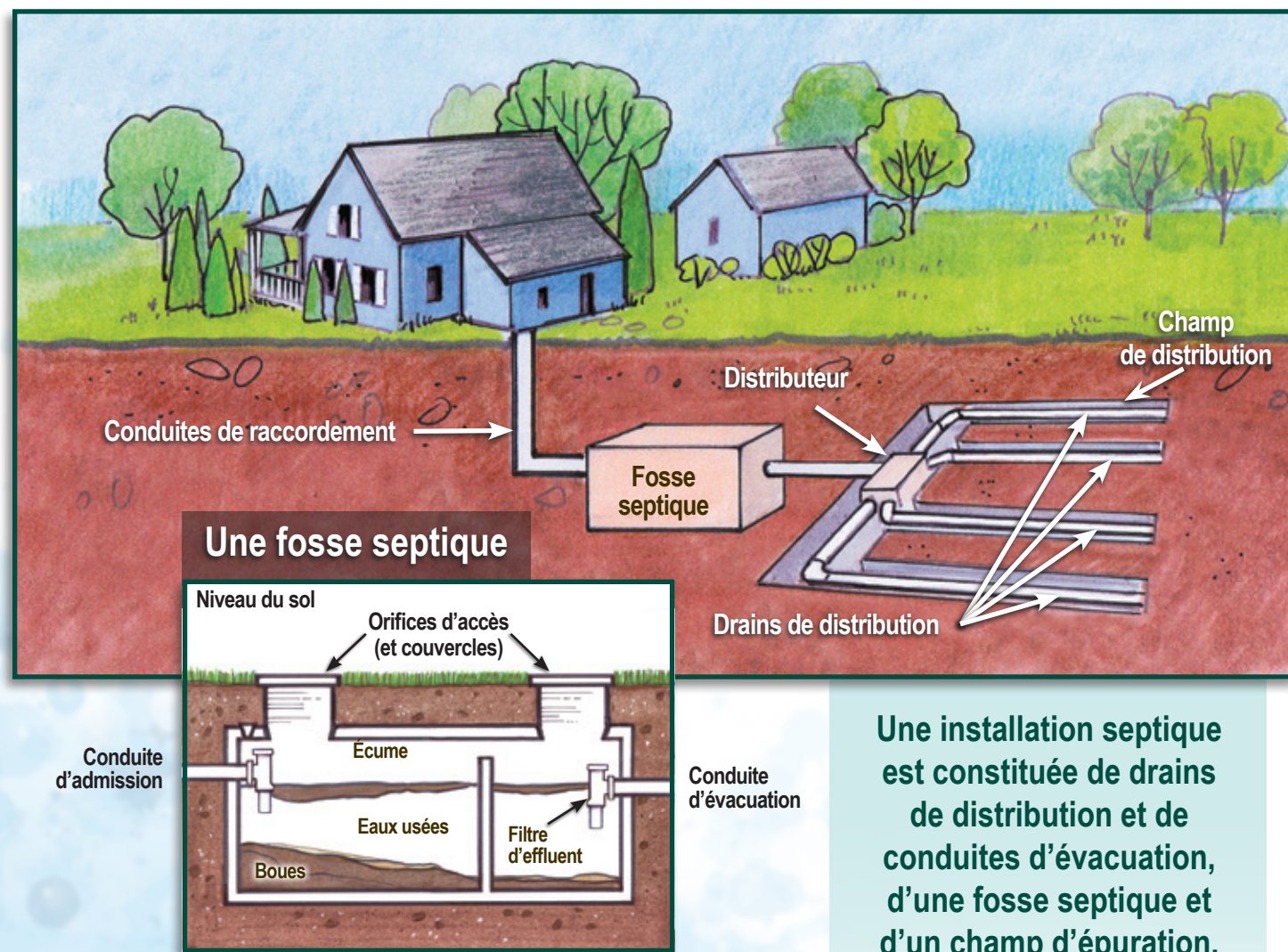
LES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Pourquoi est-ce important de maintenir une installation septique en bon état de marche ?

Une installation septique bien entretenue et construite selon les normes actuelles peut augmenter la valeur de votre propriété, éviter le remplacement de pièces et les réparations coûteuses et prévenir la pollution. Les installations septiques en bon état de

marche réduisent les risques de contamination de votre eau potable et de celle de votre voisin. L'entretien de votre installation septique est important, particulièrement si des puits d'eau potable ou des sources d'eau de surface se trouvent sur votre propriété ou à proximité.

À quoi ressemble une installation septique ?



Une installation septique est constituée de drains de distribution et de conduites d'évacuation, d'une fosse septique et d'un champ d'épuration.

Que faire si mon installation septique a besoin de réparations ?

Pour plus d'information sur la gestion des installations septiques, ou pour savoir si votre propriété se situe dans une zone vulnérable, communiquez avec votre région ou territoire de protection des sources. Pour savoir la région ou le territoire qui vous concerne, visitez le site suivant : www.conservationontario.ca.

Pour obtenir des sources d'information supplémentaires à propos des installations septiques en Ontario, communiquez avec le Centre ontarien des eaux usées rurales au http://www.uoguelph.ca/orwc/French/french_index.htm ou l'Ontario Onsite Wastewater Association au www.oowa.org



Pour plus d'information sur l'entretien de votre installation septique, communiquez avec votre région ou territoire de protection :



120, Bayview Parkway, C.P. 11
Newmarket (Ontario) L3Y 4W3
Tél. : (905) 895-0716
Télééc. : (905) 895-0751
info@conservationontario.ca



www.conservationontario.ca

Pour plus d'information sur le Programme ontarien d'intendance de l'eau potable, visitez le site du ministère de l'Environnement de l'Ontario à l'adresse suivante : www.ene.gov.on.ca/fr/water/cleanwater

Cette publication a reçu une aide financière du ministère de l'Environnement de l'Ontario. Ce soutien financier n'engage pas la responsabilité du Ministère et n'indique aucunement qu'il en approuve le contenu.

Août 2011



Conservation
ONTARIO
Champions de la nature

LES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Qu'est-ce qu'une installation septique ?

Une installation septique est une installation d'assainissement de l'eau privée. On les voit surtout dans les régions rurales où les résidences, les bâtiments d'exploitations agricoles, les entreprises ou autres installations ne peuvent se connecter à un réseau de conduites d'égouts municipales. Elles sont plus rares dans les secteurs urbains.

La configuration, la conception et la fabrication de votre installation varient selon l'endroit où vous vivez, les dimensions et les caractéristiques des terres environnantes et la composition du sol. Mais peu importe le type d'installation que vous possédez, toutes les installations septiques doivent être conçues, construites, opérées et entretenues avec le plus grand soin.



Comment fonctionne une installation septique ?

Si vous dépendez d'une installation septique traditionnelle, les eaux usées de votre domicile sont évacuées par des conduites et acheminées dans une fosse septique souterraine. À cet endroit, les matières solides se déposent au fond, se séparant des matières liquides.

Les déchets plus légers, comme les résidus de savon et la graisse, flottent à la surface et forment une couche que l'on appelle « écume ». Cette couche demeure à la surface et s'épaissit progressivement jusqu'à ce que vous ayez à vidanger la fosse.

Les eaux usées circulent dans un réseau de drains de distribution, puis elles se déversent lentement dans le champ d'épuration. Le champ d'épuration est composé de matières poreuses, comme du sable et du gravier, et agit comme un filtre pour assainir l'eau avant qu'elle ne retourne dans le sol.

Les solides plus lourds se déposent au fond de la fosse septique où ils sont progressivement décomposés par les bactéries. Cependant, certains solides ne peuvent être décomposés et demeurent à la surface, pour former ce que l'on appelle les « boues », qui doivent être vidangées tous les trois ou cinq ans.



LES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Que dois-je faire pour que mon installation septique continue de bien fonctionner?

1 Apprenez à connaître votre installation septique :

- Localisez l'emplacement de votre fosse septique et vérifiez de quel type de matériau elle est fabriquée.
- Assurez-vous de connaître les dimensions et la forme de votre champ d'épuration.

2 Effectuez l'entretien de votre installation septique correctement :

- Faites inspecter votre installation septique au moins tous les trois ans.
- Vidangez votre fosse septique au besoin (habituellement tous les trois ou cinq ans).
- Assurez la vérification et l'entretien des unités de traitement et des filtres d'effluent selon les directives du fabricant.
- Faites remplacer la fosse si elle semble défectueuse (les fosses d'acier sont susceptibles de rouiller et durent en moyenne entre 20 et 25 ans) ou si ses dimensions ne sont pas suffisantes pour votre régime d'écoulement d'eaux usées.
- Si vous transformez une résidence saisonnière en résidence permanente, ou de nouveaux membres s'ajoutent à votre famille, les dimensions de votre installation septique devront probablement être modifiées afin de fonctionner correctement.
- Installez un filtre d'effluent sur la conduite d'évacuation reliant votre fosse septique à votre champ d'épuration. Un filtre d'effluent empêche les solides de pénétrer et d'obstruer le champ d'épuration et il permet d'économiser sur les coûts de réparation du lit filtrant.
- Localisez toutes les chambres de pompage et assurez-vous que les pompes et les alarmes fonctionnent correctement (si votre installation en est munie).
- Maintenez un registre de toutes les vidanges et de tous les travaux d'entretien et de réparation effectués.



3 Surveillez ce que vous jetez dans les drains de votre installation septique :

- Apportez vos déchets domestiques dangereux aux installations municipales de gestion des déchets dangereux. Si vous déversez des produits comme de la peinture, de la graisse, des pesticides, des solvants, des diluants, du dissolvant pour vernis à ongles, du kérosène, de l'antigel, de l'essence ou de l'huile dans les drains ou dans les toilettes, ils peuvent s'écouler dans les eaux souterraines. Ils peuvent également empêcher votre installation septique de fonctionner correctement.
- Évitez l'utilisation de désinfectants comme l'eau de Javel, les nettoyants toxiques pour cuvettes et drains qui détruisent les bonnes bactéries de votre fosse et les eaux usées seront évacuées dans l'installation sans avoir été convenablement traitées.
- Choisissez des détergents liquides ou concentrés qui ne contiennent pas de phosphates pouvant nuire à la qualité de l'eau environnante.
- Évitez de jeter des produits ménagers comme de la soie dentaire, des produits d'hygiène féminine, des condoms, des couches, des restes solides de nourriture, des cheveux, de la charpie recueillie dans la machine à laver ou de la litière pour chats dans les drains de votre installation. Ces produits peuvent obstruer vos tuyaux et votre champ d'épuration.
- Communiquez avec le bureau du ministère de la Santé de votre région avant d'utiliser des additifs dans votre fosse septique. L'utilisation d'additifs commerciaux n'élimine pas le besoin de vidanger la fosse régulièrement et ils peuvent nuire à votre installation.
- L'utilisation de broyeurs à déchets est déconseillée pour la plupart des installations septiques traditionnelles. Ils auront pour effet d'accélérer le remplissage de la fosse et vous aurez à la vidanger plus souvent.

4 Surveillez ce que vous placez sur le sol situé au-dessus de votre installation septique :

- Ne semez que du gazon au-dessus et autour de votre champ d'épuration pour favoriser l'évaporation et prévenir l'érosion.
- Empêchez les arbres et les arbustes de pousser trop près du champ d'épuration ou de votre fosse, car leurs racines pourraient obstruer ou endommager votre installation.
- Évitez d'appliquer du fumier ou des engrais sur le sol situé au-dessus de votre champ d'épuration.
- Gardez les véhicules et le bétail loin de votre champ d'épuration et de votre fosse septique. Un surplus de poids pourrait endommager les conduites et la fosse et compacter le sol, ce qui pourrait nuire au drainage de votre installation.
- Veillez à ce que les gouttières et les pompes de puisard ne déversent pas leur contenu dans votre champ d'épuration ou à proximité, évitez l'arrosage excessif du gazon et détournez toute autre forme de ruissellement.

5 Économisez le débit d'eau de votre installation :

- Utilisez des pommes de douche et des toilettes à faible débit et réparez tout appareil de plomberie présentant des fuites. Un débit d'eau excessif circulant dans la fosse septique en raison de la surutilisation des toilettes, de la machine à laver, du lave-vaisselle, de la douche et du bain peut entraîner le mouvement des boues, laissant ainsi passer des solides qui peuvent obstruer les conduites de votre champ d'épuration et même encombrer celui-ci.

6 Veillez à ce que vos locataires ou vos invités connaissent le fonctionnement de votre installation septique et son utilisation adéquate.



Comment savoir s'il y a un problème dans mon installation septique?

Voici quelques signes que votre installation septique est défectueuse :

- Les toilettes, douches et évier refoulent ou prennent plus de temps à se vider.
- Il y a des zones de gazon anormalement vertes au-dessus du champ d'épuration.
- Il y a des zones détremées à certains endroits, un liquide gris ou noir apparaît à la surface du gazon au-dessus du champ d'épuration ou à proximité.
- Le gazon au-dessus du champ d'épuration est imbibé d'eau.
- Des odeurs d'égout se dégagent parfois dans votre domicile ou à proximité du champ d'épuration.
- De grandes quantités d'algues prolifèrent dans les lacs et les plans d'eau ou sur les berges.
- L'eau d'un puits avoisinant indique des niveaux élevés de nitrates, de bactéries et d'autres contaminants.
- Les pompes doseuses, si votre installation en est munie, fonctionnent constamment ou pas du tout.



Pourquoi la province se soucie-t-elle de l'état de mon installation septique?

Le mandat de la *Loi de 2006 sur l'eau saine* est d'assurer la protection des réserves d'eau potable des municipalités par le biais de l'élaboration communautaire de plans de protection locaux basés sur des données scientifiques. Les collectivités procéderont à l'identification des risques de contamination possibles des sources d'eau potable locales et prendront des mesures dans le but de les réduire ou de les éliminer. Les municipalités, les Offices de protection

de la nature, les propriétaires fonciers, les exploitants agricoles, l'industrie, les organismes communautaires, de même que le public, travailleront de concert afin d'atteindre des objectifs communs. Par exemple, en prenant la responsabilité d'entretenir leurs installations septiques, les propriétaires peuvent minimiser l'impact des problèmes liés à la santé et à l'environnement sur les sources d'eau potable des municipalités.